Les Cahiers de la Musique en Institutions Sociales

Juin 2008 - numéro 2



«La culture (vivante) ne me paraissait évidement pas susceptible, en tant que telle de procurer aux hommes « les moyens » de se faire hommes, mais je la considérais comme susceptible de les aider à se <u>vouloir</u> hommes - jusqu'à les inciter à se donner les moyens de devenir»

> Francis Jeanson «Action culturelle dans la cité» éditions du Seuil, Paris 1973

Sommaire

L'intervention musicale et le lien social par Victor Flusser	p. 2
Recherche-action au Restaurant social «Les 7 Pains» par Marinette Gonon	p. 3
Observations d'interventions au Restaurant social «Les 7 Pains» par Jean-Claude Gonon	p. 5
Recherche-action sur la place des musiciens intervenants en milieu spécialisé par Victor Flusser	p. 7
Frédéric Rieger, musicien intervenant en milieu social et de la santé en formation	p.8
La convention DRAC/DDASS	p. 10
	Recherche-action au Restaurant social «Les 7 Pains» par Marinette Gonon Observations d'interventions au Restaurant social «Les 7 Pains» par Jean-Claude Gonon Recherche-action sur la place des musiciens intervenants en milieu spécialisé par Victor Flusser Frédéric Rieger, musicien intervenant en milieu social et de la santé en formation



Informations pratiques







p. 12

L'intervention musicale et le lien social

La problématique du lien social est une question d'actualité. Des discours politiques font des références, des rencontres, colloques l'approchent sur des éclairages psychanalytiques, artistiques, sociologiques et politiques.

intervention musicale serait un moven pour aider à rétablir le lien social.

Sous-jacent il y a la question de la rupture sociale ; Nous sommes également confrontés à cette problématique : est-ce que l'intervention musicale en institutions sociales serait un moyen pour aider à rétablir le lien social ?

Bien que nous affirmions haut et fort que les musiciens intervenants ne sont pas des travailleurs sociaux, leur action a un impact sur les prémisses, les conditions nécessaires pour que nous puissions construire nos liens avec les autres (liens personnels et liens en société).

Seuls des sujets peuvent se lier librement.

Seuls des sujets peuvent se lier librement. Le regard des musiciens intervenants, centralisé sur chaque personne, dépassant les fonctions attribuées par les différents systèmes (appareils), rend la possibilité aux personnes institutionnalisées de se reconquérir (se reconstruire) comme sujets (sujets en rapport à leur propre image intériorisée et sujets par rapport à leur image véhiculée lors des échanges sociaux).

chaque personne, dépassant les fonctions attribuées par les différents systèmes (appareils), rend la possibilité aux personnes institutionnalisées de se conquérir (se reconstruire) comme sujets.

En d'autres mots, le travail des musiciens intervenants agit au niveau des représentations personnelles et par là sur les stéréotypes(1) sociaux, base sur laquelle les liens sociaux se construisent.

La relation entre les images intériorisées (autoimages) et les images stéréotypées sociales est de nature profondément dialectique. En consonance, elles se ré-alimentent et se renforcent, créant une situation de d'équilibre, d'homéostasie, ce qui est la tendance de tout système. Mais en tension, en déséquilibre, en contradiction, elles génèrent un renouvellement des bases sur lesquelles les relations se construisent.

la transformation de leur autoimage en les valorisant comme
sujets de la relation musicale,
les usagers peuvent transférer ce
vécu à d'autres situations, en se
losant comme sujets, capables
de tisser des liens.

L'intervention, dans les institutions sociales, peut avoir une incidence sur les liens sociaux des usagers, dans la mesure où la transformation de leur auto-image en les valorisant comme sujets de la relation musicale, les usagers peuvent transférer ce vécu à d'autres situations, en se posant comme sujets, capables de tisser des liens.

Victor Flusser

Directeur du Centre de Formation de Musiciens Intervenants

Université Marc Bloch, Strasbourg



(1) Nous prenons le concept de stéréotype comme un outil de pensée, une classification et une généralisation qui permet une aprehénsion réductrice et simplificatrice d'une multiplicité et d'une complexité de données de manière simplifiée et rapide, perception très teintée de l'idéologie de l'observateur.

Compte-rendu des observations des interventions musicales au restaurant social «Les 7 Pains»

par Marinette Gonon

Présidente du restaurant social «Les 7 Pains», Strasbourg

Comme dans le milieu hospitalier, l'introduction de la musique dans les institutions sociales vise à enrichir le lien social, à participer à la qualité de la prise en charge des personnes, à ouvrir l'espace et à questionner les salariés sur leur mode relationnel.

La recherche-action au restaurant social «Les 7 Pains» a eu lieu du 22 août au 12 septembre 2006.

L'intervention musicale à l'association « les 7 Pains »,

à l'accueil et dans la salle de restaurant lors des repas de midi, apparaissait à l'origine comme une gageure en raison de la spécificité de la structure.

Cette spécificité est apparue comme une chance en permettant de faire émerger un certain nombre de réalités caractéristiques de l'intervention auprès des personnes les plus démunies.

« Les 7 Pains », est un chantier d'insertion.

Son premier objectif est d'accueillir et de favoriser la réinsertion sociale

et professionnelle de personnes depuis longtemps privées d'emploi et parfois de domicile : les salariés du restaurant des « sept pains

» étaient donc de fait, le premier public de l'intervention.

rimentation.

Les usagers changent d'un jour à l'autre et a fortiori

d'une semaine à l'autre.

Une autre caractéristique du restaurant « les 7 Pains », pouvait rendre problématique une intervention musicale : pour beaucoup d'usagers, le repas au restaurant des sept pains est une pause de silence, de tranquillité dans une vie caractérisée par une course permanente dans le bruit de la ville. La musique risquait-elle de troubler ce repos? L'intervention s'est adaptée à ces spécificités.

Lors de l'accueil, l'utilisation cetternusique me rappelle Montmartre d'un componium (1), discret et ne gênant pas le travail du secrétariat vérifiant les prescriptions des clients, a permis

> d'entretenir dans ce lieu d'attente, une atmosphère de silence concentré.

Mais « les 7 Pains », est également un restaurant social. Un

restaurant qui accueille à midi une centaine de clients. Ces usagers ont recu une prescription des travailleurs sociaux, d'organismes ou d'association à caractère social. Ils sont sans domicile stable, presque toujours sans travail, certains sont des demandeurs d'asile.

Ils constituaient un second public différent.

Ces deux publics ont en commun plusieurs caractéristiques :

tous sont dans une situation difficile et beaucoup ont connu « la galère »,

c'est un public changeant : plusieurs salariés sont arrivés en fin de contrat et ont été remplacés durant l'expé-



ét les restaurants de la Butte : c'est la

fête aujourd'hui!

Dans la salle de restauration, l'alternance de musiques jouées à l'accordéon, de courts moments dédiés à une personne, toute une table ou un enfant, avec un champ fredonné ou une mélodie au componium, des moments de silence, une chanson empruntée au répertoire de la variété, a permis de conjuguer le respect du calme, caractéristique de la salle de restaurant, et la création d'une atmosphère différente des autres iours.

S'il est clair que dans le court temps d'une telle expérimentation, il serait

présomptueux de tirer des conclusions définitives, on peut néanmoins, à la lumière de quelques anecdotes, dessiner

(1) Un componium est une boîte à musique traversée par un papier perforé

quelques pistes.

lls étaient tous ensemble, les salariés en insertion et la musicienne intervenante, au service d'une certaine qualité de vie qu'ils offraient aux usagers.

Les interventions musicales ont été généralement appréciées à la fois par les salariés et par les usagers :

- pour un salarié : « cette musique me rappelle Montmartre et les restaurants de la Butte : c'est la fête aujourd'hui ! » ; une autre demande à chanter avec l'intervenante une berceuse pour une petite fille...
- Des usagers aussi ont voulu participer : un guitariste, un jeune percussionniste, un marionnettiste. Leur désir de montrer leurs compétences a été tel, que chacun a scrupuleusement respecté le rendez-vous qu'il avait donné à l'intervenante d'une séance à l'autre.

La musique est apparue comme un élégient contribuant à renforcer le projet de l'association : être un vai restaurant, un lieu d'accueil convivial, et non une simple cantine.

- Dès la première séance, des usagers ont voulu donner à l'intervenante un pourboire. Celle-ci leur a expliqué que c'était offert! Ils ont été étonnés comme si, pour eux, cette musique était plus importante que le repas qu'ils prenaient habituellement dans cette salle...
- Quand salariés et usagers ont appris que l'expérimentation était terminée et qu'il n'y aurait plus de séance, beaucoup ont manifesté leur déception...

Petit à petit, au fil de ses interventions, la musicienne s'est elle-même de plus en plus impliquée. Elle a constaté que le simple fait de prendre son repas avec les salariés, avant le service, était un moyen de rendre son intervention plus efficace. Ils étaient tous ensemble, les salariés en insertion et la musicienne intervenante, au service d'une certaine qualité de vie qu'ils offraient aux usagers.

L'intervention musicale est clairement apparue comme un lien possible entre toutes les personnes différentes présentes lors des repas au restaurant « les sept pains ».

Le simple désir de trois enfants bosniaques d'apprendre une chanson de leur pays à l'intervenante, les larmes de leur maman quand la musicienne l'a interprétée, dans la cour, à l'accordéon, ont montré que durant cette expérimentation, on a peut-être cheminé vers un peu plus d'humanité!

La musique est apparue comme un élément contribuant à renforcer le projet de l'association : être un vrai restaurant, un lieu d'accueil convivial, et non une simple cantine!

La musique a-t-elle modifié quelque chose à l'atmosphère de la salle ? il est certain que le volume sonore des conversations avait tendance à baisser à certaines tables, en particulier lorsque l'intervenante jouait pianissimo : les interpellations d'une table à l'autre entre membres d'une même communauté étaient moins fréquentes. Si lors d'un incident, au tout début des interventions, la musique a également pu calmer un usager un peu « bruyant », elle s'est révélée incapable, par contre, de résoudre une situation impliquant plusieurs personnes en état d'ébriété : au contraire, la satisfaction donnée à l'un d'eux et l'interprétation d'une chanson un peu entraînante, aurait pu provoquer un incident plus grave. Pour explorer ces pistes, il faudrait multiplier les types d'intervention dans la durée.



La musique s'est-elle proposée comme un langage commun entre gens de langue de culture différente ? Cet aspect, complexe, n'a pu être qu'effleuré compte tenu du danger que nous avons ressenti de mettre une langue ou une culture en évidence et d'ignorer les autres. Mais le simple désir de trois enfants bosniaques d'apprendre une chanson de leur pays à l'intervenante, les larmes de leur maman quand la musicienne l'a interprétée, dans la cour, à l'accordéon, ont montré que durant cette expérimentation, on a peut-être cheminé vers un peu plus d'humanité!

La simple occasion, pour l'un ou l'autre, de montrer sa compétence, de discuter d'égal à égal avec l'intervenante, d'être reconnu comme une personne et non comme un assisté, a été extrêmement positive. Et la musique s'est révélée un élément médiateur particulièrement efficace.

En effet ce ne sont pas les travailleurs sociaux et les bénévoles de l'association qui insèrent une personne. Ce sont des personnes que l'on aide à se restructurer, à se remettre debout afin qu'elles trouvent, elles-mêmes, par leurs propres moyens, leur place dans la société.

L'activité artistique, dans la mesure où elle élève l'individu au-dessus des seuls besoins élémentaires indispensables, y trouve naturellement sa place.

A nous tous de trouver les moyens pour le faire et pour bien le faire, c'est-à-dire dans la durée, et cela est une autre affaire!

Interventions musicales au restaurant social «Les 7 Pains»

Bilans des interventions dans le cadre d'une recherche-action en milleu social

par Jean-Claude Gonon

Président de l'Association Européenne pour la Musique à l'Hôpital Strasbourg

Mardi 22 et jeudi 24 août

Personnes présentes

musicienne intervenante : Christine SIAT

suivi: Jean-Claude GONON

Pagona ARANTES (jeudi 24) Anne MISTLER (DRAC) (jeudi 24) Nicole RAEPPEL (DDASS) (jeudi 24)

Description de l'intervention et de ses modalités

Lieu d'intervention

Lors de la concertation préalable, il avait été convenu d'intervenir prioritairement lors de l'accueil des usagers, dans le local de validation des prescriptions et sous le porche. Il est apparu que le volume de l'accordéon, seul instrument dont pouvait disposer Christine, ne convenait pas au premier local choisi. L'intervention s'est poursuivie sous le porche et surtout dans la salle à manger.

Lors de la séance du mardi 22 août, l'utilisation du componium (1) s'est révélée très positive dans la salle d'accueil.

Instrumentarium

accordéon

componium

Répertoire

Variétés du 20ème siècle (répertoire d'Edith Piaf, de Michel Sardou, etc.). Répertoire habituel de l'accordéon (tangos, valses, etc.). Quelques chansons enfantines.

Partenariat avec les encadrants

La spécificité des 7 Pains permet difficilement un tel partenariat : les encadrants dirigent l'activité des salariés très occupés durant le « coup de feu » du service.

Bilan

Des réactions à l'issue de la séance Des usagers

Christine chante a capella une berceuse nordique à coté d'une maman essayant de faire manger une petite fille : celle-ci captivée mange sans plus bouger... Le niveau sonore dans la salle baisse sensiblement.

(1) Un componium est une boîte à musique traversée par un papier perforé

En sortant la petite fille, sa sœur et son frère d'une famille bosniaque apprennent à Christine une mélodie de leur pays, la Bosnie. Elle les accompagne en sourdine. Un fort moment d'émotion.

Le jeudi, un usager très agité, ayant sans doute un peu bu et ne parlant qu'anglais, se calme lorsque Christine chante spécialement pour lui.

Des salariés

Une des salariées a du travailler un moment de sa vie dans une maison d'enfants... Elle connaît l'une ou l'autre chanson. Elle fredonne derrière le comptoir du self-service et demande les paroles : Christine les lui promet pour la semaine suivante.

De l'encadrement technique

Le « chef » de service le mardi est un bénévole de l'association.

Il constate que le niveau sonore baisse avec l'intervention musicale : il note que même les usagers originaires d'Afrique ayant culturellement le goût de l'interpellation bruyante d'une table à l'autre, font preuve de discrétion et d'écoute

Le chef de service le jeudi, ayant une expérience solide de la galère, trouve que la présence d'un accordéon entre les tables, « rappelle Montmartre et les restaurants de la butte : c'est la fête aujourd'hui! ».

Mardi 29 et jeudi 31 août

Personnes présentes

musicienne intervenante : Christine SIAT suivi : Jean-Claude GONON

Description de l'Intervention et de ses modalités

Lieu d'intervention

Le porche et la salle d'accueil (les quinze premières minutes)

La salle de restauration (le reste de la séance)

Instrumentarium

accordéon

componium

petites percussions

Répertoire

Variétés du 20ème siècle (répertoire d'Edith Piaf, de Michel Sardou, etc.). Répertoire habituel de l'accordéon (tangos, valses, etc.). Quelques chansons enfantines.

Bilan

Des réactions à l'issue de la séance

Des usagers

Deux usagers, Pierre et Fabrice, se proposent d'accompagner Christine. Ils décident de venir répéter avec elle le jeudi.

Ils sont effectivement là à 11h15. Pierre a apporté une guitare et une boite à rythme. On soulignera le caractère très positif du respect d'un engagement sur deux jours.

La compétence technique n'est pas à la hauteur de la bonne volonté... Le niveau sonore atteint peut devenir gênant pour les usagers et pour les salariés. On doit suggérer à Pierre de ne pas faire fonctionner sa boîte à rythme pendant les moments de silence.

Nous nous sommes interrogés à l'issue de la séance de jeudi sur l'équilibre à trouver entre participation et gestion des phénomènes de prise de pouvoir dans une structure d'accueil à caractère social.

Des salariés

Certaines salariées ont été touchées que Christine leur ait effectivement apporté les paroles des chansons. Elles n'ont pourtant que peu chanté...

De l'encadrement technique

Les commentaires sont toujours positifs, même s'il existe à l'évidence des interrogations de certains sur la pertinence de l'intervention et les choix musicaux.

Mard 5 septembre

Personnes présentes

musicienne intervenante : Christine SIAT suivi : Jean-Claude GONON

Bilan

Réactions à l'issue de la séance

Des usagers

Pierre arrive tard, il est « fatigué ».

Fabrice, venu très tôt, accompagne Christine aux percussions. Un duo de percussions sous le porche est une réussite appréciée par les usagers qui attendent pour prendre leur ticket.

Une séance calme, les moments de silence permettent quelques échanges entre l'intervenante et les usagers. Pierre, quand il arrive se joint aux percussions

Les familles de demandeurs d'asile traumatisées par les réponses négatives à leur demande de papier prennent leurs distances et participent moins.

Des salariés

Les salariées et l'encadrement ont, semble-t-il apprécié cette séance sans que l'on constate l'engouement du début

Mardi 12 septembre

Personnes présentes

musicienne intervenante : Christine SIAT suivi : Jean-Claude GONON

Bilan

Cette séance intervient huit jours après la précédente en raison de la maladie de Christine le jeudi 7 septembre.

Réactions à l'issue de la séance

Des usagers

La séquence à l'accueil est une parfaite réussite par l'atmosphère de calme qu'elle a engendrée. Le componium est parfaitement adapté à ce moment.

La séance dans la salle à manger se passe bien jusqu'à l'arrivée d'un petit groupe d'hommes particulièrement désocialisé et en fort état d'ébriété. L'un d'eux très perturbé et ne parlant qu'anglais, se rend au self pour prendre un plat pour un de ses camarades ; il laisse échapper l'assiette dont le contenu se répand sur le sol. Il prend une autre assiette qu'il arrive à apporter à leur table. Là : suite à un mouvement incontrôlé de l'un de ses camarades, l'assiette est projetée par terre et se fracasse avec son contenu. Le ton monte entre les membres du groupe et Christine qui avait su quinze jours auparavant ramener au calme le premier protagoniste du drame, vient jouer spécialement pour lui. Elle lui chante en anglais « My way » : il pleure et se calme. Son camarade demande « Champs Elysées » Christine accepte de lui jouer, il se déchaine, danse et on doit intervenir pour ramener le calme. Christine lui chante une berceuse finlandaise, miracle, il mange et se calme.

L'anecdote mérite que l'on s'y attarde en termes de régulation.

Comment répondre à une demande rapidement et apprécier en même temps son opportunité en situation ? Si « My way » et la berceuse ont été des choix judicieux, « Champs Elysées » a eu un effet néfaste : départ précipité des familles, rupture du fragile équilibre de la salle à manger...

La question reste également posée du choix de l'instrument et toujours du volume sonore acceptable.

La question peut se poser ainsi : « Comment une intervention musicale peut elle se situer entre une fade moquette sonore et un bruit gênant pour un lieu dont le calme paisible est la principale image de marque ? »

Recherches-actions sur la place des musiciens intervenants en milieu spécialisé

par Victor Flusser Directeur du CFMI, Université Marc Bloch, Strasbourg

Le Centre de Formation de Musiciens Intervenants oeuvre depuis plusieurs années déjà dans le domaine de l'intervention musical en milieu de la santé.

Fort de l'impact positif sur la qualité de vie dans les institutions de santé, le CFMI a reçu de nombreuses demandes de diverses institutions sociales. Ainsi, une recherche-action a été menée en 2006 sur la place et les modalités d'action des musicien intervenants en institutions sociales et une convention a été signée en 2007 entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Bas-Rhin (vous trouverez cette convention page 9). La formation spécifique s'est depuis ouverte au milieu social afin d'élargir les compétences professionnelles des musiciens intervenants.

Aujourd'hui, nous envisageons d'associer la dynamique de l'intervention musicale au milieu du handicap. Pour réaliser ce projet, nous proposons la mise en place d'une recherche-action conduite dans des CAT et des IME, afin de mesurer la pertinence de la musique en milieu du handicap et à la place du musicien intervenants dans ces institutions spécialisées.

Cette recherche-action se déroulera de septembre 2008 à juin 2009, à raison de quatre heures d'interventions hebdomadaire dans chaque institution. Un documentaire vidéo sera produit à cette occasion.

Cette recherche-action sur les modalités et la pertinence du travail en milieux spécialisés des musiciens intervenant en milieu social et de la santé s'articule sur une série d'action :

- Apprentissage/compagnonnage avec des musiciens du CAT culturel l'Evasion de Sélestat :
- Création d'un atelier de fabrication d'objets sonores et d'instruments de musique au sein d'un CAT ;
- Adaptation des modalités d'intervention d'un musicien intervenant à l'intervention en maison d'acueil spécialisée;
- Plantation de plantes (coloquinte, bambou) permettant la construction d'instruments de musique au sein d'un IM PRO

Cette recherche-action doit suivre un protocole précis afin de pouvoir mesurer les effets des interventions musicales :

Toutes les séances d'intervention doivent être accompa-

gnées par le référent de l'institution,

- 2 A chaque intervention d'une durée de 2 heures doit correspondre une séance de travail (analyse de l'observé) d'environ 1 heure,
- 3 Lors des séances d'analyse une personne doit être secrétaire de séance pour consigner en détail ce qu'est dit,
- Les comptes-rendus de chaque réunion d'analyse doivent être envoyés à chacun des membres de la liste de participants,
- 5 Il est important qu'une description détaillée soit faite des modalités d'intervention, séance par séance, le répertoire travaillé, les divers retours de toutes les personnes impliquées, les difficultés rencontrées (horaire, lieux, ...),
- 6 Une attention particulière devra être prêtée au partenariat avec l'équipe professionnelle,
- **7** Une observation devra être effectuée si, en l'absence des musiciens intervenants, quelque chose change dans l'institution, suite à leur présence (tout de suite après leur départ, le lendemain, quelques jours après, ...),
- 8 Une analyse et une description devront être faites du rythme de vie des usagers et des professionnels de l'institution, spécialement pendant le temps qui correspond à l'intervention musicale,
- 9 Une analyse devra être faite des difficultés / besoins relationnels que identifiés dans l'institution,
- 10 Il faudra apporter des réponses aux questions ou éléments de réflexion suivants :
 - **a** Est-ce que la présence de musiciens intervenants est pertinente dans l'institution en question ?
 - Quelles sont les modalités d'intervention expérimentées et quels ont été les résultats :
 - Pour les usagers ?
 - Pour les professionnels?
 - Pour l'institution comme un tout?
 - © Quelques situations particulières semblent être importantes pour la réflexion menée ?
 - Quelles sont les compétences que les musiciens intervenants devraient développer pour optimiser leur action dans ce type d'institutions ?

Les acteurs de la musique en milieu social, qui sont-ils?

Nous débutons une nouvelle rubrique, « Portrait », tout comme celle qui se trouve au sein des Cahiers de la Musique à l'Hôpital, qui a pour but de présenter les différentes personnes qui oeuvrent dans le domaine de la musique en milieu social. Ainsi, nous vous présenterons des musiciens intervenants, des professionnels, des directeurs de structures... Ce numéro des Cahiers de la Musique en Institutions Sociales accueille Frédéric Rieger, musicien intervenant en milieu social et de la santé en formation.

Centre de Formation de Musiciens Intervenants Nom : Rieger Prénom : Frédéric Né le : 21 janvier 1976 à : Strasbourg (67) Diplôme : DUMIMS (en cours) clarinette, accordéon

Quel est votre parcours personnel?

Frédéric Rieger: J'ai grandi dans un village à une trentaine de minutes de Strasbourg. J'ai débuté la musique vers l'âge de sept ans par la clarinette. J'ai participé à l'harmonie de village d'abord comme clarinettiste puis comme chef d'orchestre entre 18 et 21 ans. Je suis, et reste pour le moment, musicien amateur.

Mon parcours professionnel d'abord dans le secteur de l'animation puis dans l'éducation m'ont toujours permis de garder un lien avec la musique dans mon travail : colonies de vacances, halte garderies, maison d'enfant, travail avec des jeunes adultes...

Après mon bac, j'ai débuté une formation d'Educateur de Jeunes Enfants. J'ai alors effectué un stage dans un service de pédiatrie à la Clinique Ste Odile à Strasbourg. Au cours de ce stage, j'ai été frappé par l'environnement sonore particulièrement dégradé et pollué qui pouvait régner à l'hôpital. C'est donc assez naturellement que j'ai orienté mon travail de mémoire autour de ce thème de l'environnement sonore en milieu hospitalier et la place de l'éducateur de jeunes enfants, pour proposer d'améliorer ceci.

Après avoir obtenu mon diplôme d'état au bout de deux ans, j'ai été objecteur de conscience au sein du CHRS Home Protestant durant 18 mois puis j'ai travaillé dans une MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) durant 2 années avant de retourner aux études pour l'obtention d'un Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé.

C'est quelques mois plus tôt que je découvre l'accordéon et que je commence à en jouer.

Durant cette période, j'ai également travaillé à Graine de Cirque sur un projet de Cirque adapté pour des enfants et adolescents fréquentant des hôpitaux de jour. C'est à nouveau vers un aspect culturel du métier que s'oriente mon travail de fin d'études (Culture et lien social)

Après mon diplôme j'ai travaillé durant environ 4 années au Club de Jeunes L'Etage (Association accueillant des jeunes entre 18 et 25 ans en situation de précarité et en rupture familiale).

En parallèle, je fonde une petite formation (Guitare,

Violon, Contrebasse, Accordéon), qui se délecte à chercher des traditionnels des pays de l'est, notamment dans la musique Klezmer. Nous jouons principalement dans la rue, les vides greniers, parfois sur scène...

Pourquol avez-vous voulu devenir Musicien Intervenant en Milleu Sociali et de la Santé?

Frédéric Rieger: J'ai commencé à m'intéresser à la formation de musicien intervenant en milieu social et de la santé et du social lorsque Victor Flusser m'a contacté pour participer à la recherche-action dans les établissements sociaux comme le Centre Flora Tristan ou le CADA St Charles (Centre d'accueil pour demandeur d'asile)

J'ai participé en tant qu'observateur (avec un regard d'éducateur et de musicien) à ces premières expériences dans le secteur. Après quelque temps j'ai pris conscience que j'étais en mesure de suivre cette formation. Je me suis inscrit pour les tests de sélection et j'ai cherché un financement dans le cadre de la formation continue.

Depuis que nous sommes en stage avec Camille (ma binôme dans le cadre de la formation) nous avons essayé de diversifier les expériences et les situations en tant que futurs intervenants musiciens.

Pouvez-vous partager un ou deux souvenirs qui vous paraissent intéressants de votre formation et lors de vos stages pratiques de Musicien intervenant en Milieu de la Santé?

Frédéric Rieger: Une des expériences les plus fortes pour moi aura été le galop d'essai que nous avons vécu avec Camille lors d'un Week-End Parents-enfants organisé par l'Etage dans une maison au pied des Vosges (le compte rendu de cette expérience sera publié dans les prochains Cahiers de la Musique en Institutions Sociales).

Dans le cadre des actions parentalité, le club de jeunes l'Etage organise deux fois par an un week-end permettant aux jeunes parents fréquentant la structure de se retrouver avec leurs enfants dans un lieu collectif, accompagnés par une équipe d'éducateurs spécialisés. C'est un moment privilégié de partage entre adultes et enfants, en dehors d'un quotidien parfois difficile.

Nous avons rencontré, lors de ce week-end, de nombreuses situations, toutes différentes les unes des autres. Un moment de convivialité autour de la préparation d'un repas, des jeux musicaux avec les enfants, un moment de chant collectif...

La place du musicien intervenant est délicate à trouver et est toujours fragile. La multiplicité des situations rencontrées m'a vraiment surpris (envers des adultes, d'un enfant ou d'un groupe, auprès d'une mère et de son bébé, auprès de collègues, dans une chambre, dans différents lieux). Comment puis-je intervenir dans le respect du vécu de la ou des personnes auxquelles je vais m'adresser sans être intrusif?

En quoi votre formation en cours de musicien intervenant en milieu social et de la santé et vos stages pratiques en institutions ont eu une influence sur votre pratique musicale ou professionnelle dans d'autres cadres?

Frédéric Rieger: Ma pratique et mon expérience de musicien intervenant a eu une influence sur ma pratique musicale tout d'abord dans la mesure où cela m'a fait progresser, d'une part techniquement, d'autre part dans l'ouverture au champ des possibles dans le domaine de la musique et du son. J'ai découvert qu'avec quelques objets bien choisis pour leur sonorité, leur timbre, la magie opère et transporte les personnes et nous-même en tant que musicien vers un voyage sonore parfois drôle, parfois abstrait, parfois vers des souvenirs. Les personnes que nous rencontrons sont mobilisées différemment grâce à la présence de la musique.

Actuellement je travaille comme Educateur Spécialisé au sein d'un établissement médico-social. L'ESAT Evasion (Etablissement et Service d'Aide par le Travail anciennement Centre d'Aide par le Travail) accueille des personnes ayant le statut de travailleur handicapé. Nous avons deux pôles d'activité :

Le pôle création au sein duquel travaillent des musiciens et des plasticiens. Il y a environ 7 formations musicales (de l'orchestre d'animation de bal au quartet de Jazz), qui travaillent chacune un répertoire et se produisent dans différentes manifestations. Régulièrement, les travailleurs créent également une forme nouvelle dans le champ des arts (Ex Comédie Musicale jeune public)

Le pôle d'échange artistique et culturel : une salle de spectacle ayant une programmation à l'année dans tous les domaines de l'art : expositions, peintures, sculptures, théâtre, danse, clown, marionnettes, concerts...

Mon travail s'articule autour de ces deux pôles : d'une part, je m'occupe de l'aspect technique (régie son et lumière, accueil et installation des artistes, programmation culturelle, encadrement des travailleurs handicapés), de l'autre j'encadre ou je supervise certaines formations musicales (répétitions, accompagnement lors des prestations, participations aux différents ensembles)

Les personnes ayant le statut de travailleur handicapé viennent de différents horizons. Certains sont atteints de déficiences mentales, d'autres sont là suite à une maladie mentale qui leur a permis de bénéficier de ce statut de travailleur handicapé.

La formation DUMIMSS m'a vraiment permis d'appréhender ce travail sous mes deux spécificités : travailleur social et musicien intervenant. Mon expérience de terrain en tant qu'éducateur spécialisé me permet de prendre du recul et de questionner ma pratique en tant que musicien intervenant. Actuellement je cherche encore ma place et comment allier effectivement ces différentes compétences pour inventer de nouveaux modes d'interventions avec les personnes travaillant à l'ESAT.

En ce qui concerne mes premières expériences comme musicien intervenant auprès de personnes âgées deux aspects ont particulièrement attiré mon attention.

D'une part, malgré les efforts des acteurs de ses lieux d'accueils pour les anciens (architecture, aménagements des rythmes de vie, autonomie des personnes), il me semble qu'il reste un travail important à réaliser dans leur dimension sociale.

Les lieux sont très bien aménagés, de mieux en mieux me semble-t-il. Malgré cela les personnes qui y habitent semblent pour la plupart assez iso-lées. La famille semble devenir la seule forme de lien social qui persiste ; du moins pour les personnes pour lesquels le degré d'autonomie est à la baisse.

Pourtant, c'est cet aspect des relations sociales qui peut continuer à mobiliser les personnes vieillissantes positivement. On peut voir l'importance du volet de l'animation qui peut mobiliser les personnes autour d'un sujet de réflexion sur les souvenirs, sur le vécu des personnes aujourd'hui, sur des sujets culturels. Cela permet avant tout à toutes ces personnes de se rassembler, de se voir, d'échanger quelques mots, de se retrouver ensuite autour d'un café.

Les liens qui se créent parfois au moment d'une intervention musicale en maison de retraite m'ont surpris. Ainsi, à plusieurs reprise cette année, nous avons pu observer que certaines personnes ont pu tisser entre voisin d'abord un «bonjour», puis des personnes se rapprochaient l'une de l'autre pour écouter ensemble la musique, chanter ensemble. Parfois même les personnes s'invitent à entrer dans les chambres les unes des autres.

De la même manière que dans le social, peut être avec d'autres moyens, et des formes de communications différentes c'est sur des relations de confiance que se tissent les liens sociaux. Dans ces lieux où les représentations rappellent les choses les plus difficiles à vivre pour l'être humain (la solitude et l'isolement, la mort), la place du musicien serait-elle de favoriser cette confiance en l'autre afin que ne se perde pas le sens du «vivre ensemble» qui marque toute l'humanité.

Convention Cadre de partenariat entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Bas-Rhin

Préambula

La question de la démocratisation culturelle est l'une des priorités majeures du Ministère de la culture et de la communication. Développée dès le plus jeune âge dans le cadre scolaire, elle se révèle précieuse dans le monde de nombreux adultes touchés par la précarité elles difficultés de vie. De nombreuses actions culturelles sont menées depuis des années avec des associations engagées auprès de ces populations.

Diverses, mais souvent ponctuelles car reposant sur l'énergie des individus, il est apparu nécessaire aux partenaires publics que sont la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) de rapprocher leurs démarches institutionnelles en vue d'assurer un plus grand développement à ces actions.

C'est pourquoi, au cours de l'été 2006, les services de la DRAC et de la DDASS du Bas-Rhin se sont associés pour promouvoir et évaluer une action de sensibilisation culturelle auprès de populations en difficultés accueillies dans les structures d'accueil et d'hébergement sous tutelle de la DDASS.

Cette action de préfiguration, menée avec les musiciens en formation continue du Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) a permis de démontrer la pertinence et le sens de ces interventions culturelles, tout autant que l'importance de l'engagement du personnel de ces structures d'accueil.

Le partage des préoccupations de qualité et de compétences des intervenants culturels, la motivation indispensable des structures culturelles, mais aussi des structures sociales, et la nécessité d'élaborer des démarches de formation conjointe, conduisent la DDASS du Bas-Rhin et la DRAC à s'engager dans la convention cadre ci-dessous.

entre

♦ la Direction régionale des affaires culturelles d'Alsace, représentée par son directeur, Monsieur François Laquièze,

d'une part

et

♦ la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Bas-Rhin, représentée par sa directrice, Madame Corinne Wantz,

d'autre part,

il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 - Objectifs

- Susciter le développement de projets culturels faisant appel à des artistes ou des équipements culturels au sein des établissements sociaux et médicaux relevant de la tutelle de la DDASS.
- Encourager la mise en place d'ateliers de pratiques artistiques (ateliers d'écriture, de musique, danse, arts plastiques, etc...), au sein de ces mêmes établissements.
- → Faciliter la découverte et la fréquentation des lieux de création et de diffusion artistique et culturelle par un partenariat privilégié avec ces structures culturelles.
- Contribuer au renforcement ou à la reconstitution du lien social entre les personnes fréquentant les établissements sociaux et médicaux, et les autres composantes sociales de la population.
- Permettre, modestement, à chaque personne de se reconstruire et de reconstruire une image de soi, d'affirmer ou de retrouver sa dignité grâce à la culture.

Article 2 - Engagements

Les deux partenaires s'engagent ensemble à favoriser :

D'émergence et le développement d'une politique culturelle au sein des établissements sociaux et médicaux au bénéfice des personnes fréquentant ces lieux, de leurs familles et des personnels travaillant dans ces structures ;

De rapprochement de ces établissements avec les équipements culturels dont la qualité des actions est reconnue par le Ministère de la culture et de la communication, lieux culturels sous tutelle de l'État et/ou des collectivités, qui proposent des activités de création et de diffusion artistiques et culturelles.

Article 3 - Modalités de partenariat

Afin d'atteindre au plus près ces objectifs, la DDASS du Bas-Rhin et la DRAC conviennent d'encourager et de soutenir les initiatives culturelles portées par tes établissements à partir d'une analyse et d'une évaluation conjointe des projets.

Pour ce faire, la DDASS du Bas-Rhin et la DRAC constituent un groupe de pilotage, de suivi et d'évaluation des projets culturels.

Ce groupe de pilotage définit également des actions de formation conjointe sensibilisant les intervenants culturels et les professionnels du secteur social à la compréhension et au respect réciproque des métiers et des compétences, ainsi qu'à celui du public auquel ces projets sont destinés.

Dans cet esprit, la DDASS du Bas-Rhin et la DRAC soutiennent la mise en place du nouveau diplôme de musicien intervenant en milieu social porté par le CFMI dans le cadre de l'Université Marc Bloch et invitent les structures professionnelles à accueillir des étudiants en formation par des stages en leur sein.

Il en est de même pour les actions de formation dans les autres champs culturels (lecture, spectacle vivant, arts plastiques, patrimoine, etc.) ou les initiatives de rencontres, d'échanges sur ces questions (ex. Université européenne d'été).

Article 4 - Financement

Dans la mesure du possible, et sous réserve des crédits disponibles délégués annuellement, la DDASS du Bas-Rhin et la DRAC conviennent de soutenir financièrement les projets qu'elles auront retenus.

Ce financement se fait selon les modes budgétaires et comptables spécifiques aux deux signataires ; pour la DRAC, ce pourra être sous la forme d'un arrêté attributif ou d'une convention financière ; pour la DDAS du Bas-Rhin, ce pourra être dans le cadre de la dotation annuelle attribuée aux établissements.

Les porteurs de projets sont par ailleurs encouragés à rechercher d'autres formes de financements publics ou/et privés.

Article 5 - Évaluation

La DDASS du Bas-Rhin et la DRAC procèdent à l'évaluation qualitative conjointe (cf. Article 2) des projets en veillant également au renseignement des indicateurs de résultats définis lors de l'analyse décisionnelle de soutien des projets. Ces dispositions sont fixées par la convention de partenariat Le bénéficiaire des subvention s'engage à fournir le bilan et le compte d'emploi de la subvention attribuée au plus tard 6 mois après la fin de l'action. Il peut être amené à restituer tout ou partie de la subvention en cas de non réalisation, de réalisation partielle ou d'utilisation non conforme à l'opération.

Article 6 - Communication

Tous les documents de communication relatifs aux projets soutenus devront comporter la mention suivante «avec le soutien de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Bas-Rhin et de la Direction régionale des affaires culturelles d'Alsace» et leur être transmis par les porteurs de projets.

Article 6 - Durée

Elle est conclue pour une durée de 3 ans à compter de sa signature. Elle peut être modifiée par voie d'avenant.

Fait à Strasbourg, le 17 octobre 2007

La Directrice départementale des Affaires sanitaires et sociales du Bas-Rhin

Le Directeur régional des affaires culturelles d'Alsace

Corinne Wantz

François Laquièze

Recherche-action en Centre d'Alde par le Travail

Des contacts intéressants ont été pris avec les responsables du Centre d'Aide par la Travail (CAT) «Evasion». En projet une recherche -action sur la place des musiciens intervenants en institutions accueillant des personnes handicapées.

Mémoires d'étudiants

Les mémoires de fin d'études de Camille Povillon et Claire-Lise Graff sont en ligne sur le site www.musims.fr, rubrique «formation de musiciens». Vous pourrez ainsi lire «La musique : créatrice de lien» de Claire-Lise Graff et « Musique en établissement spécialisé pour personnes déficientes mentales» de Camille Povillon.

Blenvenue aux nouveaux partenaires

L'Association «Horizon amitié», foyer de Koenigshoffen et le foyer Adoma «Rue de Lausanne» de Strasbourg.

Des nouvelles du Portugal

La «Casa Pia» de Lisbonnne a décidé de recruter trois musiciens intervenants titulaires du DUMIMS pour intervenir toutes les semaines dans deux collèges de l'institution.

Licence Professionnelle «musicien intervenant en milieu social, de la santé et du handicap» à l'étude

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'Université Marc Bloch a adopté le 21 janvier dernier la maquette d'une Licence Professionnelle présentée par le CFMI. Cette Licence Professionnelle «musicien intervenant en milieu social, de la santé et du handicap» pourrait être mise en place dès septembre 2009.

Association «Social sans frontières»

Victor Flusser a participé le 25 mai 2008 à la journée d'accueil des délégations de professionnels d'institutions sociales de Pologne, de Hongrie et de Roumanie. A cette occasion, il a été annoncé que le projet de la musique comme moyen d'humanisation des institutions sociales sera intégré comme une discipline à part entière au sein du Diplôme d'Université de Gérontologie de l'Université de Strasbourg, mis en place en Silésie en Pologne. Il s'agit notamment d'un premier pas pour une éventuelle nouvelle décentralisation du Diplôme d'Université de Musicien Intervenant en Milieu Social et de la Santé.

ATD Quart Monde

Victor Flusser et Camille Evrard, Céline Colnot et Simon Augé, étudiants DUMIMS de la promotion 2007/2008, vont participer le 22 juin prochain à l'Université Populaire et la Journée Familiale organisée par ATD Quart Monde à Bennwihr, près de Colmar. Les étudiants accueilleront les familles à différents moments de la journée et Victor Flusser, comme témoin extérieur de l'Université Populaire, a été invité à présenter le projet professionnel des musiciens intervenants en milieu social.

